

Février 2010

Signataire de l'Accord « Dynamiser les Relations Sociales à la DPN », FO Énergie et Mines a porté vos revendications en demandant début 2009 que la politique logement fasse l'objet d'une concertation.

Le droit au logement dès le premier emploi, le loyer écrêté, l'entretien des logements, leur nombre au regard des embauches, les règles d'attribution, les possibilités d'achat, ... sont autant d'incertitudes et sources d'inquiétudes légitimes, qui nécessitaient pour FO Énergie et Mines l'ouverture de débats et la proposition de solutions durables.

UNE PREMIERE ÉTAPE POSITIVE

Sous l'impulsion de cette demande, suite à enquête auprès de locataires et négociations avec le propriétaire, EDF a signé, ce jeudi 28 janvier 2010, **un nouveau bail** allant jusqu'en 2021 concernant le parc logement DPN, et **permettant la vente au sous locataire** EDF (DPN, DIN, DAIP, DSP, DIG) et sous locataire à tiers du logement occupé.

Concrètement, cela signifie que tout occupant se verra signifier prochainement la possibilité d'acquérir le logement qu'il occupe.

S'en suivra alors une offre d'achat émanant du propriétaire, que l'occupant aura la liberté d'accepter pour en devenir acquéreur, ou de refuser en restant alors locataire dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Pas de remise en question :

- du droit au logement dès la première embauche,
- du loyer écrêté,
- des critères d'attribution.

Seule contrepartie à cette mesure : la réduction du nombre de logements à restituer chaque année au propriétaire.

Cette réponse au souhait de certains d'entre vous à se porter acquéreur de leur logement en location donne à l'entreprise l'opportunité de renouveler progressivement le parc logement DPN, en proposant pour demain des constructions :

- Mieux adaptées aux nouvelles demandes sociétales,
- Respectant les nouvelles normes immobilières, environnementales et énergétiques.

DEUXIEME ÉTAPE ...

... La formalisation de l'ensemble du dossier « politique logement » en y intégrant ce nouveau droit et ses conséquences.

La concertation démarre dès maintenant par une prochaine plénière des signataires de l'Accord « Dynamiser les Relations Sociales à la DPN ».

Vous pouvez compter sur FO Energie et Mines qui, par ses représentants, y participera activement, comme elle a su le faire sur les thèmes « Prise en compte et prévention des risques psychosociaux » et « Parcours des cadres ».